

Liste des délibérations du conseil municipal de Saint-Nicolas-du-Pélem - séance du 13 octobre 2026

Numéro de délibération	Objet de la délibération	Membres				VOTE								 Décisions du conseil municipal 1/3
		En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	POUR			CONTRE		ABSTENTION			
2026 10 01	Désignation du secrétaire de séance	19	18	1	1	19	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE TOUZE Chantal, LOUIS Mathieu, FORTEAU-RIFFET Marie, PAVEN Thomas, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, JAKUBOWSKI Christophe, DONTVILLE Éric, LE BONNIEC Valérie, ANDERSON Sabine, ACCORINTI Agnès, GOUBIN Fanny, RODIER Julien, LE POAC Aurélie, HEMMERT Liloé, LORGUILLOUX Laurent donnant pouvoir à BOUDIAF Catherine	0		0		DESIGNE M. Philippe CARPENTIER comme secrétaire de séance.		
2026 10 02	Procès-verbal du conseil municipal du 28 juillet 2026	19	18	1	1	19		0		0		APPROUVE le procès verbal		
2026 10 03	Réhabilitation de l’îlot mairie Validation de l’Avant-Projet Sommaire	19	18	1	1	19		0		0		VALIDE l’avant-projet sommaire qui vient de lui être présenté compte-tenu qu’il respecte les besoins définis dans le programme de travaux et que les orientations correspondent aux attentes en précisant au maître d’œuvre qu’il doit prendre en compte les observations émises par la commission : - Acte de sous-traitance à transmettre pour la réalisation du diagnostic PEMD (Produits, Equipements, Matériaux, Déchets) pour le bâtiment E (prestation prévue au DCE) - Les archives de l’EHPAD à déplacer du R+1 - Prévoir la démolition de la coursive du bâtiment D en option - Aménagement du hall d’accueil : pas de banque d’accueil, prévoir un bureau d’accueil permettant un poste de travail fixe avec ordinateur. - Aménagement des combles : conserver l’isolation totale + arrivées fluides. - Confort d’été à prendre en compte. - Store banne en option devant la salle citoyenne/polyvalente/scène - Prises extérieures à prévoir - Protection chute accès escalier sous-sol extérieur - Intégrer le panneau d’affichage en extérieur - Branchement médiathèque indépendant - Les options seront validées en phase APD		
2026 10 04	Tarifs communaux 2027	19	18	1	1	19		0		0		FIXE les tarifs communaux applicables au 1er janvier 2027 tels qu’annexés à la délibération.		
2026 10 05	Créances éteintes – Effacement de dettes	19	18	1	1	19		0		0		DÉCIDE : Article 1er : D’éteindre les créances figurant dans le corps de la présente délibération. Article 2 : D’autoriser Madame le Maire à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.		
2026 10 06	Intercommunalité Approbation du montant définitif des attributions de compensation pour l’année 2026	19	18	1	1	19		0		0		APPROUVE Les montants des attributions de compensation définitifs pour les communes membres de la communauté de communes du Kreis-Breizh au titre de l’année 2026 tels que présentés dans le tableau ci-dessus. Ces attributions de compensation seront à verser à la CCKB (attributions négatives) ou seront versées au mois d’octobre 2026 (attributions positives).		

Numéro de délibération	Objet de la délibération	Membres				VOTE							 Décisions du conseil municipal 2/3
		En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	POUR			CONTRE		ABSTENTION		
2026 10 07	Emploi associatif local renouvellement des conventions tripartites pour les emplois d’animateur culturel et d’animateur au sein du musée rural de l’Education de Bothoa	19	18	1	1	19	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE TOUZE Chantal, LOUIS Mathieu, FORTEAU-RIFFET Marie, PAVEN Thomas, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, JAKUBOWSKI Christophe, DONTEVILLE Éric, LE BONNIEC Valérie, ANDERSON Sabine, ACCORINTI Agnès, GOUBIN Fanny, RODIER Julien, LE POAC Aurélie, HEMMERT Liloé, LORGUILLOUX Laurent donnant pouvoir à BOUDIAF Catherine	0		0		CONFIRME sa contribution financière à la pérennisation de l’emploi d’animateur culturel/Responsable du musée rural de l’éducation à hauteur de 5 000.00 €, CONFIRME sa contribution financière à la pérennisation de l’emploi d’animateur du musée rural de l’éducation à hauteur de 5 026.00 €, VALIDE les termes de la convention, notamment la durée de validité de 4 ans de celle-ci (chacune des parties pouvant dénoncer la convention, tous les ans, à l’occasion de l’établissement du budget), AUTORISE Madame Le Maire ou son représentant à signer la ou les conventions correspondantes et tout document se référant à ce dossier.	
2026 10 08	Projet de mise aux normes du terrain de football Armand Hamon demande de subventions FAFA	19	18	1	1	19		0		0		APPROUVE le projet de mise aux normes et de sécurisation du terrain de football A (main courante, abri de touche, pare-ballons) – Stade Armand Hamon AUTORISE Madame le Maire à demander les subventions afférentes aux fonds d’aide au football amateur (FAFA) pour la sécurisation de la main courante et de l’abri de touche au vu du plan de financement ci-dessus,	
2026 10 09	Subvention évènementielle Fête de la Science	19	18	1	1	19		0		0		DÉCIDE d’attribuer une subvention d’un montant de 750 € à l’association Sciences, technologies et culture de Saint-Nicolas-du-Pélem pour l’organisation de la fête de la science et des technologies pour la santé. PRECISE que la subvention sera versée après présentation du bilan financier de l’évènement.	
2026 10 10	Règlement de la restauration scolaire et accueil périscolaire	19	18	1	1	19		0		0		APPROUVE le règlement intérieur pour la restauration scolaire et l’accueil périscolaire annexé à la présente délibération, PRECISE que ce règlement entrera en vigueur dès le rendu exécutoire de la présente délibération et restera en vigueur de façon pluriannuelle, sauf en cas de modification requise AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à la présente délibération.	
2026 10 11	Aménagement forestier de la forêt de Beaucours validation de l’état d’assiette des coupes de l’année 2027	19	18	1	1	19		0		0		APPROUVE l’Etat d’Assiette des coupes de l’année 2027 présenté ci-après. DEMANDE à l’Office National des Forêts de bien vouloir procéder en 2027 à la désignation des coupes inscrites à l’état d’assiette présentées ci-après Pour les coupes inscrites, précise la destination des coupes de bois réglées et non réglées. INFORME le préfet de Région des motifs de report ou suppression des coupes proposées par l’ONF conformément à l’exposé ci-après :	

Numéro de délibération	Objet de la délibération	Membres				VOTE						 Décisions du conseil municipal 3/3	
		En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	POUR		CONTRE		ABSTENTION			
2026 10 12	CCKB présentation du rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés	19	18	1	1	19	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE TOUZE Chantal, LOUIS Mathieu, FORTEAU-RIFFET Marie, PAVEN Thomas, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, JAKUBOWSKI Christophe, DONTEVILLE Éric, LE BONNIEC Valérie, ANDERSON Sabine, ACCORINTI Agnès, GOUBIN Fanny, RODIER Julien, LE POAC Aurélie, HEMMERT Liloé, LORGUILLOUX Laurent donnant pouvoir à BOUDIAF Catherine		0		0		ADOpte le rapport 2025 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés, établi par les services de la Communauté de Communes du Kreiz Breizh.
2026 10 13	SMAEP Kreiz Breizh Argoat présentation du rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public de l’eau potable	19	18	1	1	19			0		0		ADOpte le rapport 2025 sur le prix et la qualité du service public de l’eau potable du Syndicat mixte d’adduction en eau potable du Kreiz Breizh Argoat. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.
2026 10 14	Convention de servitude avec ENEDIS permettant l’installation d’ouvrages électriques sur des parcelles appartenant à la commune au Daourit et Rue Henri Avril	19	18	1	1	19			0		0		AUTORISE Madame Le Maire ou son représentant à signer les conventions de servitudes correspondantes avec ENEDIS.
2026 10 15	Décisions prises par le maire dans le cadre des délégations consenties par le conseil municipal	19	18	1	1	19			0		0		Le Conseil Municipal prend note des décisions.